

2.00 crédits	0 h + 30.0 h	Q1
--------------	--------------	----

Enseignants	Vercruysse Benoît ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Les activités abordées pour rencontrer ces objectifs seront diversifiées et permettront l'expérimentation et l'évaluation des actions motrices fondamentales des sports ballons :</p> <ul style="list-style-type: none"> - manipuler et contrôler le ballon (différents ballons) avec les différentes parties du corps en situation individuelle, puis avec partenaire et/ou contre adversaire (garder, protéger le ballon); - attraper, lancer, passer, pousser, dribbler, ..., le ballon avec partenaire et/ou contre adversaire, - percevoir correctement une trajectoire de ballon, adapter son déplacement pour se positionner de façon adéquate pour intervenir (attraper le ballon, le dévier, ...) Travail de perception et adaptation -
Acquis d'apprentissage	<p>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</p> <p>Au terme de cette entité d'enseignement, l'étudiant aura expérimenté les actions motrices et psychomotrices spécifiques aux sports collectifs (sports ballons) (manipuler, attraper, lancer, passer, réceptionner, frapper, pousser, dribbler et contrôler divers types de ballons, à l'arrêt ou en déplacement, percevoir une trajectoire et s'y adapter). Il maîtrisera ces actions en situations simples et sera capable d'aborder l'apprentissage des différentes disciplines collectives.</p> <p>1</p>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p>Evaluation pratique finale comportant des épreuves disciplinaires visant à mesurer l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.</p> <p>L'évaluation assure que l'étudiant-e ne puisse réussir que s'il ou elle maîtrise les acquis d'apprentissage « incontournables » visés par l'UE.</p> <p>Pour chaque épreuve, l'enseignant communique et évalue la maîtrise des acquis d'apprentissages individuels et collectifs dits "<i>incontournables</i>" et les acquis d'apprentissages dits "<i>spécifiques</i>". Seuls les étudiant-e-s qui maîtrisent les acquis d'apprentissages "incontournables" dans chacune des disciplines sportives pratiquées valideront l'unité d'enseignement et bénéficieront d'une note de 10/20. Une note supérieure correspondra à la maîtrise des acquis d'apprentissages de « <i>perfectionnement</i>. »</p> <p>Les épreuves de seconde session sont identiques aux épreuves de première session. L'étudiant doit représenter l'ensemble des épreuves évaluant les acquis d'apprentissages incontournables non acquis.</p> <p>Lors de la journée de consultation des copies, l'étudiant sollicitera le titulaire et les enseignants responsables à propos de la mise en place des conditions nécessaires aux situations d'évaluations de seconde session. (p. ex. nombre de joueurs suffisants pour la situation d'évaluation)</p> <p>Dans le cas contraire, l'enseignant peut refuser l'accès à l'évaluation de seconde session.</p>
Contenu	<p>Fondements psycho-socio-moteurs des jeux et des sports collectifs</p> <p>Développer les capacités d'ajustement spatio-temporel (manipulation de ballon, analyse de trajectoire...) en vue d'être capable de s'intégrer dans une situation collective.</p> <p>Capacité de percevoir hâtivement des trajectoires (espace et temps) de ballons (3 dimensions) et capacité d'adaptation motrice adaptée à ces trajectoires (engins qui roulent, engins lancés verticalement, latéralement, en profondeur, venant de l'arrière)</p> <p>Capacité de s'équilibrer après déplacements en vue de s'adapter à un engin mobile, un partenaire et/ou un adversaire</p> <p>Capacité de toucher, frapper, renvoyer ou dévier un engin mobile (frapper de multiples façons tant au pied qu'à la main).</p> <p>Capacité de se décentrer par rapport à l'engin ou aux partenaires</p> <p>Capacité de percevoir des possibilités d'actions et de prendre rapidement des décisions d'actions sur base des éléments perçus</p> <p>Capacité d'enchaîner des tâches (changements de statut, de rôle, jeu avec puis sans ballon)</p> <p>Pré-techniques plus spécifiques aux sports concernés</p> <p>Acquis d'apprentissage global : utiliser de manière critique des savoirs et des savoir-faire (méthodologiques, techniques, et pratiques), issus de manuels et de publications scientifiques (notamment en anglais) validés qui relèvent du domaine de la motricité sportive, expressive, sécuritaire, de la santé (bien-être).</p>

Autres infos	<p>Vu la spécificité du bachelier et du master et les reconnaissances professionnelles que l'obtention du grade académique du master en Sciences de la motricité, orientation éducation physique entraîne automatiquement, nous informons les étudiant.e.s inscrits au bachelier en Sciences de la motricité, que l'absence de suivi actif de l'UE LEDPH1001, même pour raisons médicales justifiées, rendra l'évaluation de l'UE impossible avec pour conséquence l'impossibilité d'acquérir les crédits correspondants. La présence physiquement active au cours est obligatoire. Le pourcentage et la qualité des présences seront récoltées par les enseignants. Par présence physiquement active, il faut entendre une participation pleine et effective permettant d'exercer les compétences véhiculées au cours. Les titulaires du cours pourront, en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, proposer au jury de s'opposer à l'inscription d'un-e étudiant-e qui n'aurait pas participé physiquement activement à au moins 80% des cours, lors de la session de janvier/juin ou de septembre.</p> <p>Ce cours est strictement réservé aux étudiants FSM, son accès n'est pas possible aux autres étudiants UCLouvain.</p>
Faculté ou entité en charge:	FSM

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en sciences de la motricité, orientation générale	EDPH1BA	2		